Lettre d'information n°5

septembre 2021

Chers membres et partenaires,

Le 8 juin dernier, une délégation rassemblant notre association, le comité scientifique mondial du projet et les services de l'Etat, a été positionnée par les experts du Comité des Biens du Patrimoine Mondial. Cette étape importante, qui marque le lancement officiel du processus de l'inscription, nécessite d'être relancée particulièrement les membres du Comité scientifique mondial du projet, qui ont été sollicités pour la rédaction du Paysages de mégalithes. C'est avec une grande joie que je partage avec vous aujourd'hui le résultat de leur travail. Ce document, qui présente la commune de Plouharel sous a signé dans l'aventure UNESCO, je tiens à leur en remercier vivement.

Ces périmètres, nous allons pouvoir les faire vivre ensemble, il nous appartient de leur donner sens. Et une ambition plus ancienne à laquelle nous nous sommes attachés, nous pouvons la faire vivre ensemble. Nous avons tous souhaités tous que le sens, rapide, mais qu'il nous fait faire du bien. Et nous pouvons le faire ensemble. Nous pouvons le faire ensemble. Nous glissons la réflexion sur les thématiques transversales qui nous unit tout différents liens et tout au long de l'aventure.

Je tiens à remercier Mme Cécile Muscat Mouffarjège et la remercier tous ensemble pour son engagement sans faille. Merci également Ms Jean-Pierre Le Roux et Ms Jean-Yves Le Naour pour leur implication. Je suis ravie de vous avoir pour compagnons de Mégalithes et elle a toute ma confiance pour représenter la Commune.

En attendant cette ultime étape, je vous souhaite à tous une belle fin d'été !

Olivier Lapaix

Président de l'association Paysages de mégalithes

ACTUALITÉ DE LA CANDIDATURE

Les périmètres du Bien et sa zone tampon

Cartographie du Bien et de sa zone tampon

Cartographie du Bien (trait de couleur jaune)

Source : DRAC Bretagne, SIG - Conception Paysages de mégalithes

Suite aux travaux menés avec le Comité scientifique, puis à l'étude approfondie du dossier par le Comité des Biens du Patrimoine Mondial le 8 juillet dernier (puis aux membres du Comité des Biens du Patrimoine Mondial), nous avons proposé à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial en conséquence de 4 aires, formant un territoire de plus de 17 000 ha, entourant d'une « zone tampon », espace de préservation et de transition nécessaire à la protection du patrimoine inscrit. Ces périmètres, tels que le dévoile, le dévoile de structures et les lieux qui les unissent forment le « Bien » proprement dit. Ils ont été définis en fonction de critères qui c'est-à-dire les grandes caractéristiques portées par le « Valeur Universelle Exceptionnelle » (VUE) : concentrée de sites, territoires, dépositaires, et/ou paysages de mégalithes.

Les limites du Bien sont définies afin de prendre en compte les paysages emblématiques qui en accueillent et leur donnent sens. Elles :

- les paysages de l'eau (zones et zones d'étude du trait de côte de la Baie de Quiberon, les rives et les confluences de l'estuire du Golfe du Morbihan et du Bourg),
- les paysages de « l'Argoat », terres intérieures, et le modèle très bien conservé de l'organisation de l'espace rural,
- les espaces de relations inter-monumentales (relations visuelles mais surtout relations de continuités structurelles avec le changement de matériaux),
- les espaces identifiés comme potentiels réserves archéologiques (zones de fouilles, de découvertes, de sites inédits).

La délimitation de la zone tampon se fait sur des critères paysagers, qui permettent de comprendre et donner à lire le bien.

Dès l'automne, les périmètres seront présentés en détail, et nous aurons l'occasion pour vous faire part des zones communes et directes avec vous.

Pour en savoir plus : page consacrée au périmètre du Bien sur notre site.

Restitution de l'étude paysagère

Vidéo découverte de la carte de l'étude paysagère

Photo : Conservatoire du Littoral, Paysages de mégalithes

Le 16 avril dernier, l'étude paysagère commencée en juin 2020, permet, lui, restitution finale devant tous les partenaires du comité de pilotage, dans la salle du Conseil municipal de Plouharel.

Des ressources, des moments d'échanges, auront marqué à plusieurs reprises le déroulé de l'étude, merci à vous tous qui les avez accueillis et qui y participé.

Deux documents vidéos d'informations auront été diffusés à chaque phase. Cette étude, fondamentale pour la construction des périmètres UNESCO, nous permet de mieux comprendre les enjeux du territoire, de mieux cerner et préparer la mission de « paysages de mégalithes » et mieux dire « le bien » à protéger.

Les résultats de ces travaux ont aussi permis de dégager des axes de réflexions pour la suite, sur les 10 objectifs de qualité paysagère, la vacuité du « centre » du territoire, la « mer » et les « rives » du « bien », et l'accueil. Cécile Chadelle continuera à nous aider à construire l'aspect paysager du dossier en tant que paysagiste conseil.

Pour en savoir plus : document de l'étude paysagère.

VIE DE L'ASSOCIATION

Assemblée Générale

Assemblée Générale du 30 mai 2021 - Maison de Carnac

Photo : Conservatoire du Paysages de mégalithes

L'assemblée générale de l'association s'est tenue en visioconférence le 28 mai dernier. Cécile Lapaix, président de l'association, a présenté à tous les membres présents le bilan moral et financier de l'association. Ont été élus : constitue le Victor Dorse, Directrice, en charge du dossier UNESCO, Ms Priscille Magon, responsable administrative et financière, d'Unité Patrimoine et Paysages de la Communauté de Communes de Quiberon, des deux vice-présidents. Il a évoqué remercié Aurélie Mc Quillan, qui a quitté le direction de l'association pour le poste de directrice générale de la Communauté de Communes de Quiberon, et la remercie.

L'assemblée a ensuite eu le plaisir d'accueillir à l'assemblée la commune de Plouharel en tant que membre de droit, suite à la redéfinition du périmètre du bien. Cette dernière a présenté les différentes actions menées pour leur compte de cette année, et en ont d'une mise à jour administrative.

Priscille Magon a ensuite présenté le (bonne) situation financière de l'association.

L'assemblée a ensuite pris connaissance des éléments constitutifs de dossier UNESCO, et des enjeux de la mission « paysages de mégalithes » validation du périmètre du Bien UNESCO. Les grandes perspectives du plan de gestion ont été présentées, et les membres ont pu échanger avec Victor Dorse. L'objectif de l'association est aujourd'hui d'adopter l'ensemble des éléments constitutifs du dossier, les habitants, dans la présence de la construction du plan de gestion.

Enfin, Cassandre Dupouy a présenté à l'assemblée le nouveau site internet https://www.megalithes-morbihan.fr qui vient d'être mis en ligne. Nous remercions chaleureusement la trigo et Mathilde Ribes d'avoir porté au début plusieurs sujets.

Mise en ligne de notre nouveau site internet

Page d'accueil du nouveau site internet de Paysages de Mégalithes

Notre nouveau site internet est ligne. Il est disponible en français, anglais et bretons et est construit autour de grandes parties :

- la Candidature UNESCO,
- le Bien,
- les Sites,
- les Mégalithes.

Il est devenu un outil de communication, de médiation et de présentation du projet de candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO, de l'actualité de l'association et de ses membres. Il est aussi un outil de médiation et de propagande au bénéfice ainsi que de la recherche scientifique sur le sujet.

Pour cela, il présente le Bien et ses caractéristiques majeures ainsi que le processus de candidature et de gestion. Il présente les membres du comité de communication et de médiation ont été mis en place, avec notamment :

- une chronologie de la candidature ;
- un glossaire définissant les principaux termes techniques du dossier, aux forme de campagnes ;
- des « fiches » présentant notamment le dossier de candidature dans le détail ;
- une présentation des sites du Bien sous la forme d'un carnaval avec des paragraphes descriptifs, des photographies ou encore des modèles 3D.

Et surtout : un formulaire de soutien à la candidature à destination de tous les habitants, associations, et entreprises. Il est ainsi possible de nous contacter dans sur nous pour le remplir et le diffuser autour de vous !

Pour en savoir plus : Page d'accueil de notre nouveau site internet.

Arrivée de Priscille Magon

Priscille Magon, chargée de mission Paysages de Mégalithes

Priscille Magon a rejoint Paysages de Mégalithes en mai dernier. Elle vient d'intégrer le poste de chargée de mission Paysages de Mégalithes. Elle a deux éléments clairs, notamment dans le cadre du plan de gestion. Elle est donc votre interlocutrice pour toutes les questions relatives au budget et aux conventions. N'hésitez pas à la contacter via : priscille.magon@megalithes-morbihan.fr

SUR LE TERRITOIRE UNESCO

Bienvenue à la commune de Plouharel dans le projet UNESCO d'inscription des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan !

Extrémité de l'alignement de la pointe de Kerlazaz qui fait face à la confluence des rivières d'Etel et du Bono

Photo : Conservatoire du Paysages de mégalithes

Mercredi 28 mai 2021, lors de la réunion du conseil municipal de Plouharel, la commune a officiellement rejoint le projet d'inscription UNESCO.

L'intérêt archéologique et paysager de certaines aires de la commune justifie pleinement leur intégration au projet pour deux raisons :

- le nouveau site « Mer des rives » comprend des éléments archéologiques remarquables, dont certains sont remarquables (du dolmen UNESCO) que sont les alignements de stèles, les dolmens ou encore les menhirs ;
- de justifier le lien structurel « paysage de l'eau/ » « Argoat » dégagé stratégiquement par rapport à la rivière d'Auray.

L'Ikre a à laquelle fait partie Plouharel, est également composée de sites à fort intérêt archéologique, dont certains sont remarquables (du dolmen UNESCO) que sont les alignements de stèles, les dolmens ou encore les menhirs.

Et justifient le lien structurel « paysage de l'eau/ » « Argoat » dégagé stratégiquement par rapport à la rivière d'Auray.

L'Ikre a à laquelle fait partie Plouharel, est également composée de sites à fort intérêt archéologique, dont certains sont remarquables (du dolmen UNESCO) que sont les alignements de stèles, les dolmens ou encore les menhirs.

Et justifient le lien structurel « paysage de l'eau/ » « Argoat » dégagé stratégiquement par rapport à la rivière d'Auray.

L'Ikre a à laquelle fait partie Plouharel, est également composée de sites à fort intérêt archéologique, dont certains sont remarquables (du dolmen UNESCO) que sont les alignements de stèles, les dolmens ou encore les menhirs.

Et justifient le lien structurel « paysage de l'eau/ » « Argoat » dégagé stratégiquement par rapport à la rivière d'Auray.

AVANCÉE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Du gallo-romain à Locmariaquer !

Vue générale du chantier de Locmariaquer

Photo : Mathieu Lecuit Colas, Inrap

Au nord de port sur la commune de Locmariaquer, une fouille sur une petite parcelle de 1500 m² a mis au jour des vestiges de la ville gallo-romaine. Archéologue, et monte que les archéologues de l'INRAP, à partir de 2021, ont mis au jour des vestiges de la ville gallo-romaine archéologues de la commune de Locmariaquer.

En effet, le site actuelle se situe sur les vestiges de la ville gallo-romaine, avec des aménagements réalisés dans le bourg peuvent amener à affiliaer des découvertes importantes. Les vestiges mis au jour par les archéologues ont mis au jour des vestiges de murs d'un bâtiment rectangulaire, de plusieurs pièces, dont certaines ont conservé leur sol sablé, dallé ou tri-le sécot de notre ère, ainsi qu'une petite statuette de Vénus en terre cuite. Ces vestiges, qui ne sont pas exceptionnels, nous en apprend un peu plus sur l'occupation antique du territoire.

Pour en savoir plus : article sur le site de l'INRAP consacré à la fouille.

REGARDS SUR LE PATRIMOINE MONDIAL

Bru sur Bléinne : Ensemble archéologique de la Vallée de la Boyne

Terrasses de Newgrange et pierre dite Entrance de Knowth(bas) - Vallée de la Boyne, Comté de Meath, Irlande, Patrimoine mondial de l'UNESCO, Photo : Jean-Pierre Le Roux

Photo : Conservatoire du Paysages de mégalithes

Inscrits en 1993 sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, les trois grands monuments de l'ensemble de Newgrange, Knowth et Dowth, forment le cœur de l'ensemble de la vallée de la Boyne, à Brú na Bóinne, Comté Dublin. Entouré d'une quarantaine de tombes à cuvette périphérique, le monument de Newgrange est remarquable par la qualité de son mur de pierres couvertes d'arches monumentales à Kragh-Ko-Ni, au début de la rive droite et au Moyen Age. Le groupe de Knowth, dont les éléments les plus anciens remontent au Néolithique, est remarquable par la diversité et l'importance des vestiges qu'il recèle. Il est caractérisé par des éléments à caractère sonore de pétroglyphes, d'enclos, de dalles fabriqués et d'ornementés de motifs variés, de tombes à couloir et de nombreux éléments d'architecture. Le groupe de Dowth, moins connu, est caractérisé par un sanctuaire circulaire. Le groupe de Dowth est lentillaire à cause du Newgrange, mais avec des éléments de tombes à couloir et de pierres ornementées.

Plus récent que les monuments de la région de Carnac, ces deux complexe néanmoins l'exemple le plus important d'un ensemble préhistorique monumental, dans un paysage remarquable, qui illustre la mise en concentration de monuments aux fonctions sociales, économiques, religieuses et funéraires.

Pour en savoir plus :

- *page du site de l'UNESCO consacrée à l'ensemble archéologique ;*
- *page de World Heritage Ireland consacrée à l'ensemble archéologique.*

L'ARCHIVE DU MOIS

La tumulus Saint-Michel, vu depuis la crête ouest de la presqu'île de Quiberon

Document cartographique manuscrit, "Passage entre les rochers le sud de la Teresse", 1789

Photo : Consultable en ligne : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE D 14-10-11 (2-1-7-2-1)

Parmi les documents rassemblés ainsi réalisés par le dépôt des cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France, nous avons sélectionné ce document représentant un marine à l'ouest de la côte de Quiberon et les points de repères (amers) qu'il peut utiliser pour naviguer. A gauche du chenier de Carnac, on reconnaît le tumulus Saint-Michel, qui est alors le point le plus haut de la crête qui s'étend depuis le tumulus Saint-Michel et de la chapelle qu'il y domine.

Ce document est actuellement conservé au département des Cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France.

Pour en savoir plus : Page de Pierrick Jorel des rives du sud et de la côte "Dolmen" sur le site Wikimapia et Bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France et des partenaires.

AGENDA ET ÉVÉNEMENTS

Vie de l'association

- 13 avril : Restitution de l'Étude paysagère à la Mairie de Carnac.
- 16 mai : Conseil d'Administration de l'Association de Mégalithes à la Mairie de Carnac.
- 12 mai : Réunion de la délégation permanente du comité scientifique.
- 28 mai : Assemblée générale de l'association, en visio-conférence.
- 8 juin : Journée publique pour le Comité Scientifique du patrimoine mondial, à Carnac et à Locmariaquer.

À noter dans vos agendas :

- **1er octobre : Assemblée générale de Paysages de mégalithes**

Sur le territoire UNESCO

Après Arzon qui a accueilli l'exposition « L'invention du Patrimoine Mondial » du 10 mai au 12 juin, ce sera au tour de la commune de Plouharel de la présenter au public. Elle sera visible à partir du 15 septembre dans la salle Cravenne et ce jusqu'au 31 octobre.

La commune de Quiberon accueillera l'exposition « Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan, un projet de candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO » du 15 septembre au 2 octobre, à la médiathèque.

Des remarques, souhaits, suggestions d'amélioration ou autre de la newsletter ?

Écrivez-nous à contact@megalithes-morbihan.fr

Plus d'informations sur le site

Retrouvez nous :

Se désinscrire

Nouveau Webmail